



ITALIE: Rapport économique 2021

Executive summary	2
0. Avant-propos.....	3
1. Situation économique: vue d'ensemble	3
1.1. L'Italie face à la COVID-19	3
1.2. Le facteur "D".....	3
1.3. Impact de la COVID-19 sur l'économie italienne.....	4
1.4. Le PNRR, un possible tournant dans le destin du pays	5
1.5. Les défis historiques de l'économie italienne	6
2. Accords internationaux et régionaux	7
2.1. Politique, priorités du pays	7
2.2. Perspectives pour la Suisse	8
2.2.1. Accords commerciaux	8
2.2.2. Accords fiscaux et financiers	8
2.2.3. Politiques sectorielles	8
3. Commerce extérieur	9
3.1. Évolution et perspectives générales.....	9
3.2. Commerce de marchandises.....	10
3.3. Commerce des services	11
3.4. Commerce bilatéral	12
3.4.1. Commerce bilatéral de marchandises	12
3.4.2. Commerce bilatéral de services	12
3.4.3. Relations transfrontalières et marché du travail	12
4. Investissements directs	13
4.1. Évolution et perspectives générales.....	14
4.2. Investissements bilatéraux	14
5. Promotion commerciale et économique	15
5.1. Instruments de la promotion économique extérieure	15
5.2. Intérêt pour la Suisse comme destination touristique et lieu d'étude	16
5.3. Intérêt pour la Suisse comme lieu d'investissement	16
5.4. Intérêt pour la place financière suisse	16
ANNEXE 1	16
ANNEXE 2	18
ANNEXE 3	19
ANNEXE 4	20
ANNEXE 5	21

Executive summary

La COVID-19 a frappé de manière importante l'Italie, premier foyer européen de la pandémie. En ce sens, les **conséquences économiques et sociales de la crise** n'ont fait que compliquer une situation déjà problématique, le *lockdown* ayant longtemps paralysé les régions les plus productives du pays.

Avant même l'apparition du virus, l'État italien était déjà dans une position peu enviable avec 2'400 milliards d'euros de **dette publique** et des intérêts qui s'élèvent à quelque 60 milliards d'euros par an: des ressources dont l'État italien aurait un urgent besoin pour d'autres fins. À cela s'ajoute l'augmentation du niveau d'endettement de l'Italie (160% du PIB), ce qui limite ultérieurement la marge de manœuvre du gouvernement.

Conséquence immédiate de la pandémie, l'État italien, contraint depuis un quart de siècle à limiter ses ambitions du fait du poids de sa dette, disposera toutefois de nouveaux moyens d'investir pour lutter contre ses fragilités structurelles, grâce notamment aux **222 milliards** de fonds liés au **Plan national de relance et résilience** (si l'on tient compte d'autres ressources additionnelles non directement découlant du PNRR, l'enveloppe totale s'avoisine à 261 milliards). Le PNRR constitue en effet une opportunité de taille afin de soigner les **défis chroniques** dont l'économie italienne souffre depuis longtemps: la complexité bureaucratique, l'inefficience du secteur judiciaire, les quasi-monopoles sectoriels des anciennes régions publiques, le coût élevé du travail ainsi qu'une fiscalité complexe et parfois peu équilibrée.

Dans ce contexte, conscient de l'ampleur de la tâche, le **Chef du gouvernement Mario Draghi** – qui a remplacé Giuseppe Conte en février 2021 – a misé sur la compétence dans le choix de ses ministres, notamment en ce qui concerne les quatre dicastères (économie et finances, transition écologique, infrastructures et durabilité innovation et transition digitale) qui suivront de près l'utilisation des fonds européens et la mise en œuvre des réformes nécessaires (administration, justice, fiscalité). À ce propos, le sujet des **conditions-cadres pour les investissements** étrangers en Italie reste d'actualité: leur amélioration répondrait d'ailleurs aux soucis concrets de plusieurs entreprises suisses.

Si les points faibles du tissu économique italien sont connus, il en va de même pour ses **points de force**, en particulier la qualité du "made in Italy", la flexibilité ainsi que la capacité d'innovation de ses entrepreneurs. Ces caractéristiques ont permis aux exportations italiennes de bien résister aux difficultés causées par la pandémie.

Pour ce qui tient à la **relation bilatérale**, les indicateurs font état d'une situation **stable et solide**, ultérieurement renforcée par la bonne collaboration pendant la pandémie. L'Italie reste **parmi les principaux partenaires commerciaux** de la Suisse, avec un **solde commercial** négatif de la Suisse avec l'Italie désormais constant. L'importance des **relations transfrontalières**, même avec une flexion par rapport au total du commerce bilatéral, est également à relever: environ 40% du commerce entre la Suisse et l'Italie se réalise avec les régions italiennes proches de la frontière, principalement la Lombardie.

Au-delà des indicateurs économiques, il convient de souligner que l'entente entre les deux pays s'est traduite dans la **signature de huit accords bilatéraux pendant les 18 derniers mois** (y compris celui – fort attendu – sur l'imposition des travailleurs frontaliers), qui ont permis de régler un nombre considérable de facteurs irritants et entraves techniques au commerce.

0. Avant-propos

Le présent rapport économique prend en compte la période allant de juin 2020 jusqu'en juin 2021. Au vu des incertitudes liées à la pandémie, les perspectives présentées dans ce document doivent être traitées avec la prudence qui s'impose.

1. Situation économique: vue d'ensemble

1.1. L'Italie face à la COVID-19

La crise liée à la diffusion de la COVID-19 a frappé de manière importante l'Italie, **premier foyer européen de la pandémie**: depuis février 2020, on recense 130'000 victimes (état: juin 2021). Dans ce contexte, la Lombardie, poumon économique de la péninsule, a été la région la plus touchée du pays, qui a lourdement frappé aussi d'autres régions du **nord-est**, notamment le Piémont, l'Émilie-Romagne et la Vénétie. Cette situation – ainsi que le *lockdown* et l'ensemble des mesures de protection – a évidemment eu un impact considérable sur l'activité économique du pays, du moment que les trois régions susmentionnées contribuent ensemble au 40% (moyenne des dernières années) du PIB italien.

La **deuxième vague** Covid de l'**automne 2020** a surpris par sa vigueur – avec un nombre de décès oscillant quotidiennement entre 600 et 900 personnes (75'000 victimes entre février et fin décembre 2020) et une moyenne de 15'000 nouveaux cas par jour – ainsi que son **ampleur géographique**, s'étendant cette fois à toute la Péninsule. Lors de cette deuxième phase, le déséquilibre en termes de structures hospitalières entre le Nord et le Sud du pays n'a fait qu'aggraver la situation: les structures des régions méridionales du pays – particulièrement celles de Campanie et de Calabre – se sont en effet trouvées au bord de l'effondrement, alors même que le nombre de malades, rapporté à la population, restait très en dessous de celui des régions septentrionales.

L'exécutif s'est donc vu contraint à décréter la **division du pays en trois zones** sur la base de la situation épidémiologique régionale: jaune (risque modéré, restaurants et cafés ouverts en journée et couvre-feu en soirée, déplacements possibles sans restriction hors des régions orange et rouges), orange (risque élevé, commerces de détail et sorties autorisées uniquement sur le territoire de la commune, rouge (confinement strict avec limitation des déplacements au strict nécessaire). Cette méthode a l'avantage de limiter le champ des polémiques, en fondant les restrictions sur une base objective.

Ces mesures – ainsi que celles, plus spécifiques et sévères, relatives à la période des fêtes de fin d'année – ont permis d'éviter la congestion du système hospitalier. Les interventions ont en même temps aiguisé les **tensions entre l'État central et les régions**, ainsi que celles entre les partisans de la souplesse et les tenants de la rigueur. En outre, le résultat de l'exercice a souvent été un dispositif législatif d'une importante **complexité bureaucratique et interprétative**, reflet de la difficulté des négociations entre le grand nombre d'acteurs étatiques à la fois au niveau central et régional, d'ailleurs souvent d'appartenances politiques différentes.

Cette situation a poussé le gouvernement italien à adopter de **nouvelles mesures** pour soutenir les secteurs économiques les plus affectés (l'Italie, la Grèce et l'Irlande sont les pays européens où le nombre d'heures travaillées a le plus baissé depuis le début de la pandémie). La crise Covid en Italie aura donc nécessité de mettre en place près de **140 milliards d'euros** (état juin 2021) – financés par la dette publique italienne – pour soutenir le tissu productif, les travailleurs et les ménages¹, auxquels se sont ajoutés plus de 500 milliards d'euros de garanties et moratoires.

1.2. Le facteur "D"

Appelé par le président de la République à former le nouveau gouvernement de l'Italie, le **Président du Conseil des ministres Mario Draghi** et son gouvernement se sont installés le 14 février 2021. D'ancien Directeur général du Trésor (1991-2001) à Président de la BCE (2011-2019), en passant par le poste de gouverneur de la Banque d'Italie (2006- 2011), Mario Draghi a su démontrer sa compétence. **Une telle situation n'est pas inédite**: elle compte trois précédents au cours des trente dernières années (Carlo Azeglio Ciampi en 1993-94, Lamberto Dini en 1995-96 et Mario Monti en 2011-13).

¹ Cf. point 1.4 pour ce qui concerne le volet européen constitué par le programme "REACT-EU"

Conscient de l'ampleur de la tâche, Draghi a, dans la mesure du possible, **misé sur la compétence** lors du choix de ses ministres. Dans la recherche d'un équilibre avec les partis qui le soutiennent, Draghi leur a attribué des ministères prestigieux: les affaires étrangères, la défense, la santé. Les quatre ministères qui ont le plus d'influence sur les conditions d'obtention et la destination des fonds européens ont toutefois été assignés à des techniciens et hommes de confiance du président du conseil:

- L'ancien manager de Vodafone Vittorio Colao sera responsable de l'innovation technologique et de la transition digitale
- Le président de l'Institut Italien de la Technologie Roberto Cingolani sera en charge la transition écologique
- Daniele Franco, qui a fait l'essentiel de sa carrière à la Banque d'Italie, dirige le Ministère de l'économie et des finances
- Enrico Giovannini, professeur universitaire et président du think tank "Alleanza Italiana per lo Sviluppo Sostenibile", gèrera le Ministère de l'infrastructure et mobilité durables.

Depuis son entrée en fonction, le nouveau chef du gouvernement a mis l'accent sur l'intensification de la **campagne de vaccination**, l'objectif étant d'arriver rapidement à un rythme de 500'000 injections par jour, en mobilisant toutes les énergies nécessaires. Pour ce qui tient à la gestion de la pandémie, Draghi a rapidement congédié le commissaire extraordinaire nommé par son prédécesseur pour coordonner l'effort de lutte contre le Covid-19, le très controversé Domenico Arcuri, pour le remplacer par un militaire, le Général Francesco Paolo Figliuolo, dont le profil correspond mieux au défi logistique que représente le déploiement de la campagne vaccinale. Les résultats lui ont donné raison: si 3% des septuagénaires étaient immunisés au début de son mandat, ils étaient désormais 80% 100 jours plus tard. De plus, on constate l'envolée du taux de personnes vaccinées pour chaque classe d'âge. Cela a permis aux autorités italiennes de procéder à la réouverture progressive des activités économiques en prenant un risque calculé.

Draghi a opté pour une **communication sobre et factuelle**, ce qui constitue une rupture avec les habitudes politiques italiennes (cf. notamment son prédécesseur Giuseppe Conte). Parallèlement, Mario Draghi a également réussi à **centraliser de nouveau les processus de décision**, mettant un terme à la cacophonie entre les régions. Après avoir concentré tous les pouvoirs au printemps 2020, lors de la première vague, Giuseppe Conte avait en effet été contraint, au fil du temps, de composer avec des exécutifs régionaux hostiles à la coalition au pouvoir, formée du Parti démocrate et du M5S. C'est particulièrement le cas des régions du nord du pays, qui ont été le plus touchées par la pandémie et sont, pour la plupart, administrées par la Ligue du Nord.

Mario Draghi a été nommé pour surmonter les deux principaux défis auxquels l'Italie doit faire face: la **crise sanitaire** et la **crise économique**. À ce stade, la situation du point de vue de la pandémie semble avoir été maîtrisée, du moins pour le moment. Pour ce qui tient à la relance économique, Draghi a réussi à soumettre un plan de relance crédible à la Commission européenne, notamment grâce à sa capacité de souder la classe politique italienne derrière sa stratégie. Ce fait lui vaut également l'appréciation d'une bonne partie de la population: tout en tenant compte de leur caractère éphémère, les sondages (juin 2021) indiquent que le 66% des Italiens apprécient son action et celle de son gouvernement. Le prochain défi majeur sera celui de veiller à la mise en œuvre conséquente des réformes nécessaires au pays, rendues possibles par la colossale opportunité que le Plan national de relance et de résilience (PNRR) représente, à la fois en termes financiers et d'opportunité politique pour justifier des réformes nécessaires de longue date.

1.3. Impact de la COVID-19 sur l'économie italienne

En 2020, le **PIB de l'Italie** a enregistré la plus forte baisse depuis la Seconde guerre mondiale (-9%). Parmi les causes principales, il convient de mentionner la baisse généralisée de l'activité commerciale, des exportations et des mouvements touristiques. À cela s'est ajoutée la réduction de la mobilité et de la consommation – due aux mesures d'endiguement et aux craintes de contagion qui ont influencé le comportement des familles – ainsi que la diminution des investissements des entreprises, interrompus ou réduits au minimum.

L'économie italienne a davantage souffert en 2020 que la moyenne de l'Union européenne (-6%). L'Italie a d'ailleurs été le premier pays européen qui a imposé un lockdown à cause de la Covid-19. Les pertes ont été conséquentes notamment dans le tourisme (**-60% de touristes étrangers en 2020**, revenus passés de 44 à 17 milliards), un secteur qui encore en 2019 représentait le 13% du PIB italien.

La récession a toutefois pu être relativement contenue par la **résilience de l'industrie**, tant sur la production – qui a moins reculé que le PIB (-4,6% de novembre 2019 à novembre 2020) – que sur les commandes, en forte hausse (+5% sur la même période). Sans surprise, l'évolution de la pandémie et

le succès des campagnes de vaccination conditionnera l'intensité de la reprise économique de l'Italie en 2021, estimée entre +4% du PIB (Banque d'Italie) et +6% (gouvernement). Sous l'effet de la fin des mesures restrictives et de l'effet expansif des fonds européens, la croissance est estimée à +4% aussi en 2022.

La **dette publique italienne** a atteint 156% du PIB en 2020 (135% en 2019), à 2'570 milliards d'euros, et devrait avoisiner 160% à la fin de l'année 2021. Ce ratio se situe ainsi au même niveau que celui de la Grèce en 2011. La situation n'est toutefois pas comparable, car l'Italie a une économie bien plus diversifiée et ne dépend pas d'investisseurs étrangers pour rembourser sa dette, qui est détenue majoritairement par des banques et ménages italiens.

Le **gel des licenciements** – accompagné du régime de chômage partiel lié à la COVID – n'a pas pu empêcher la perte d'environ 945'000 emplois en une année, en grande majorité subie par des femmes, selon les estimations de l'Istat au printemps 2021. La diminution concerne tant les salariés (-590'000) que les indépendants (-355'000) de tous les groupes d'âge. Une partie assez considérable de ces places de travail (environ la moitié) est liée aux **emplois saisonniers**, notamment dans le tourisme. Entre 2019 et 2020, le taux des personnes actives occupées a donc diminué de -2.1% (525'000 personnes). Fin 2020, l'Italie faisait enregistrer un **taux de chômage** de 9%. Les premiers mois de 2021 permettent d'afficher un optimisme prudent: environ 130'000 emplois ont été créés entre janvier et avril, contre plus de 230'000 perdus au cours de la même période l'année précédente.

À ce stade, l'un des aspects qui suscite le plus de préoccupations est le nombre de jeunes de 15 à 29 faisant partie de la **catégorie NEET** (*Not in Education, Employment or Training*). Ce groupe représente en Italie désormais 2.1 millions de personnes, soit une augmentation de presque 100'000 par rapport à 2019, ce qui équivaut à 23% de la population de cette tranche d'âge et constitue le pire résultat de tous les pays de l'Union européenne (moyenne UE: 14%). À ce sujet, le gouvernement italien a annoncé un effort important, notamment par le biais de la formation professionnelle, d'une réforme du revenu de citoyenneté et d'une réduction du *cuneo fiscale* (différence entre le coût du salarié pour l'entreprise et son salaire net final). Ce dernier axe d'action, invoqué depuis longtemps, s'adresse particulièrement aux revenus moyens-inférieurs, dans une optique de relance de la consommation.

1.4. Le PNRR, un possible tournant dans le destin du pays

Le 29 avril 2021, le ministre de l'économie et des finances Daniele Franco a officiellement présenté à la Commission européenne le **Plan national de relance et de résilience (PNRR)**, approuvé quelques jours auparavant par le Parlement italien. Ce passage formel constitue l'aboutissement d'un parcours long et complexe, mené à bien sous la houlette du Président du Conseil des ministres Mario Draghi, appelé à reprendre en main et modifier en profondeur l'ébauche précédente, élaborée par le Gouvernement Conte. La première version du document était en effet un catalogue de thèmes dépourvu d'indications contraignantes sur la mise en œuvre des projets et du volet – fondamental – relatif aux réformes structurelles envisagées.

Le **PNRR italien** bénéficie d'un financement mixte, avec une enveloppe d'environ **222 milliards** d'euros sur la **période 2021-2026**. Ce montant est composé de la manière suivante: 191 milliards de fonds européens (dont 69 milliards de subventions²) et 31 milliards de fonds publics italiens financés par la dette. À cela s'ajoutent encore 26 milliards d'euros, alloués d'ici 2032 pour la réalisation de certains projets spécifiques et liés au Fonds de développement et de cohésion, ce qui fait monter le total à 248 milliards. Si l'on calcule également des ressources provenant de l'initiative REACT-EU ("*Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe*"), qui s'élèvent à 13 milliards supplémentaires, les fonds totaux auxquels l'Italie aura accès pour ces projets approchent les 261 milliards. L'État italien, contraint depuis un quart de siècle à limiter ses ambitions du fait du poids de sa dette, disposera enfin des moyens d'investir pour lutter contre ses fragilités structurelles, notamment par le biais des réformes et des investissements.

Lors de la présentation du PNRR devant le Parlement national, Draghi a en effet souligné la portée historique du chantier qui vient de commencer: "*Le PNRR n'est pas seulement un ensemble de projets, de chiffres, d'échéances et d'objectifs. Dans tous ces programmes, il y a aussi le destin du pays*".

Concrètement, le plan est organisé autour des **trois principaux axes stratégiques** européens (numérique et innovation; transition écologique; inclusion sociale) et se déroule sur **six missions**: (1)

²Pour ce qui concerne les prêts, contractés à un taux favorable, il faut considérer la différence avec les intérêts que l'Italie aurait payé en empruntant à son nom. Selon les calculs présentés dans le *Financial Times* par les économistes E. Brancaccio et R. Realfonzo, l'Italie économisera à ce titre, au cours des six prochaines années, au mieux 24 milliards.

Numérisation, innovation, compétitivité et culture (50 milliards), (2) Révolution verte et transition écologique (70 milliards), au sein duquel la priorité est donnée à la transition énergétique et à l'efficacité énergétique des bâtiments. La mission (3) Infrastructures pour une mobilité durable (32 milliards) est centrée sur le réseau ferroviaire et la sécurité routière, tandis que la mission (4) Éducation et recherche (32 milliards) se concentre sur la formation et l'offre éducative pour la petite enfance ainsi que sur le soutien à la recherche privée. Viennent ensuite les missions (5) Inclusion et cohésion (30 milliards) et (6) Santé (20 milliards).

Dans ce plan, environ 82 milliards – soit 42% des ressources – sont destinées au **sud du pays** (notamment pour le développement des trains à grande vitesse), les jeunes et les femmes constituant des priorités transversales à chaque objectif.

Le PNRR s'accompagne en outre de diverses **réformes essentielles** pour moderniser le pays et permettre d'assurer la mise en œuvre du plan, notamment dans les domaines de l'administration, de la justice, de la simplification et de la concurrence.

La **réforme de l'administration** prévoit des mesures pour fluidifier son fonctionnement, renforcer les compétences des collaborateurs par le biais de la formation et accélérer la numérisation des processus. La **réforme de la justice** repose sur la modernisation de la justice civile (résolution des litiges), pénale (révision du système de sanctions et de prescription) et fiscale (procédures de recours simplifiées et plus rapides). A cet égard, une **réforme totale de la fiscalité** fait aussi partie intégrante du plan. La **simplification administrative** passera par celle des normes (marchés publics, environnement, urbanisme, etc.). Dans le domaine de la concurrence, les efforts concerneront notamment la levée des barrières à l'entrée des marchés et la protection des citoyens.

Le Président du Conseil Draghi et ses ministres savent que le pays jouera une bonne partie de sa crédibilité en Europe sur la conduite des travaux et le respect des échéances. En outre, le Chef de l'exécutif est aussi parfaitement conscient du fait que – à moyen terme – la **mise en œuvre rapide et effective** des réformes structurelles sera la seule garantie de crédibilité pour attirer des **investissements depuis l'étranger**.

La **gouvernance** repose donc sur une architecture sur trois niveaux, dont le sommet sera la présidence du Conseil des ministres. Celle-ci supervisera en effet la mise en œuvre des différents projets qui seront contrôlés par la direction du budget du Ministère des finances, tandis que leur réalisation sera confiée aux ministères compétents, aux régions ainsi qu'aux différentes administrations locales. Une table ronde permanente sera ouverte avec les parties sociales et les associations pour pouvoir échanger les informations relatives au plan de relance. Tous les six mois un rapport sera soumis au parlement et à la Cour des comptes.

Conscient des lenteurs et des possibles résistances de la bureaucratie italienne, Mario Draghi souhaite **conserver la main** pour respecter les échéances qu'il s'est fixé. La présidence du conseil, forte du rôle de supervision sur les projets du ministère des Finances, pourra ainsi placer sous tutelle dans les plus brefs délais les chantiers qui pourraient mettre potentiellement à risque la possibilité de remplir les objectifs intermédiaires et finaux du plan. De plus, en cas d'éventuels désaccords avec les administrations locales, le conseil des ministres aura **le dernier mot**. La base légale ad hoc ("*Governance del Piano nazionale di rilancio e resilienza e prime misure di rafforzamento delle strutture amministrative e di accelerazione e snellimento delle procedure*") a été approuvée fin mai 2021 par le gouvernement.

1.5. Les défis historiques de l'économie italienne

Les principales entraves au plein épanouissement de l'immense potentiel économique italien sont bien connues et ont été analysées à maintes reprises: en premier lieu la fragmentation du tissu économique et la complexité bureaucratique, ce qui entraîne un niveau d'investissement insuffisant. De plus, la faible croissance italienne est liée à une **stagnation de la productivité du travail** depuis une vingtaine d'années en comparaison à la dynamique moyenne de la zone euro (notamment pendant la période 2013-2019).

Celle-ci reste faible par rapport à celle des autres pays européens surtout pour ce qui concerne les entreprises de moins de 10 employés. De plus, les entreprises italiennes ont massivement sous-investi depuis le début des années 2000. En vingt ans, le volume de leur **investissement** a progressé de +40% contre +90% dans la plupart des économies performantes de l'UE. Ceci cause une indisponibilité à investir dans l'innovation, qui freine à son tour la productivité et la croissance économique.

Cette atonie résulte de certains facteurs, tels que les caractéristiques du tissu d'entreprises (forte prévalence de petites et moyennes entreprises à capital et gouvernance familiale), l'adéquation imparfaite de la formation de la population active aux besoins de l'économie, ainsi que la rigidité excessive du marché du travail, tous ces facteurs menant ainsi à une insuffisance des investissements privés et publics (notamment en R&D et dans les technologies innovantes).

D'autres facteurs entravent la pleine croissance italienne: des mécanismes de décision complexes, une économie souterraine qui perdure, de fortes disparités socio-économiques territoriales entre le Nord et le Sud, la perfectibilité des services publics et de la justice. À ce propos, le PNRR intervient sur trois des quatre réformes essentielles (fiscalité, justice et administration) pour l'Italie. Le quatrième élément, à savoir la réforme de la loi électorale afin de garantir une meilleure stabilité politique, est musique d'avenir.

Dans ce contexte, il convient de rappeler l'importante émigration à l'étranger de nombreux jeunes italiens hautement qualifiés ("**fuite des cerveaux**"), faute de débouchés professionnels et perspectives de carrière. Pendant les cinq dernières années, environ 150'000 diplômés ont quitté le pays pour s'installer essentiellement en Europe, dans des marchés où le niveau salarial est plus élevé: il s'agit d'un des taux les plus élevés du continent. À ce phénomène s'ajoute l'incapacité d'attirer de jeunes talents étrangers, ou de mettre en place des systèmes performants d'éducation professionnelle, ce qui entraîne des déséquilibres importants ainsi que la pénurie de travailleurs qualifiés dans plusieurs secteurs (notamment celui de la santé).

De plus, **l'Italie continue de se dépeupler et vieillit**. Elle a perdu 551'000 habitants depuis fin 2014 (pic à 60.8 millions). Le déficit du solde naturel se creuse depuis 2007, et l'émigration n'est pas compensée par l'immigration. L'âge moyen, en augmentation rapide, est de 45,7 ans (+2,3 ans depuis 2010). L'âge médian – le plus élevé de l'UE – est de 43,1 ans, 23% des Italiens ayant 65 ans et plus. Le vieillissement pèsera sur la compétitivité et la soutenabilité des finances publiques.

Le Gouverneur de la Banque d'Italie **Ignazio Visco**, à l'occasion de son discours annuel sur l'état de l'économie de juin 2021, a salué le chemin tracé par Mario Draghi à l'horizon 2026. Visco a mis l'accent sur le fait que les aides européennes doivent faire partie d'un effort collectif. À son avis, "*L'Italie ne pourra pas éternellement mettre son économie sous perfusion: un avenir construit sur des aides et des incitations publiques est impensable*".

2. Accords internationaux et régionaux

2.1. Politique, priorités du pays

L'Italie est membre du G7 (qu'elle a présidé en 2017) et elle fait partie du **G20, qu'elle préside en 2021**. L'Italie co-organise également, avec le Royaume-Uni, la **COP26**. Dans ces enceintes, le gouvernement Draghi a orienté les priorités de la politique étrangère italienne vers l'Union européenne, la relation transatlantique et – plus largement – le **multilatéralisme et le libre-échange**.

L'Italie s'engage particulièrement pour la sécurité sanitaire (le sommet mondial sur la santé s'est d'ailleurs tenu à Rome en mai 2021, sous la double présidence de l'Italie à la tête du G20 et de la Commission européenne), le climat, le développement économique et des infrastructures. En même temps, elle se présente en tant que bâtisseuse de ponts dans des contextes délicats, notamment en raison de son rôle dans le bassin méditerranéen. Parmi les autres priorités figurent également la transition environnementale, la mise en œuvre de l'économie circulaire, ainsi que les défis de la "quatrième révolution industrielle" (numérisation, robotisation, intelligence artificielle).

L'Italie est membre de l'OMC, du FMI, de la Banque Mondiale, de l'OCDE, de la Banque des règlements internationaux (BRI) et du *Financial Stability Board* (FSB). Sur le plan régional, le pays est membre fondateur de l'UE, de la Banque européenne pour la reconstruction et le Développement (BERD) et de la Banque européenne d'investissement (BEI). L'Italie a aussi adhéré à l'*Asian Infrastructure Investment Bank* (AIIB).

À noter que – dans la foulée des changements politiques intervenus pendant l'été 2019 – le Conseil des ministres italien a approuvé en septembre 2019 un décret-loi instituant la fusion et le transfert de deux directions générales en charge de la **politique commerciale internationale** et de l'**internationalisation** du ministère du Développement économique à celui des Affaires étrangères. Le changement d'affectation, qui intéresse 150 personnes, est effectif à partir du 1^{er} janvier 2020. Les

principales conséquences touchent au transfert de la supervision de l'ICE (l'équivalent de S-GE, mais doté de moyens fort supérieurs), de la compétence en matière de promotion du "Made in Italy" ainsi que des prérogatives en matière de politique commerciale internationale.

La priorité des deux gouvernements Conte I et II était accordée à la promotion des exportations, avec des plans pour le soutien à l'étranger du "**Made in Italy**". Cette orientation générale reste incontestée: la promotion du "Made in Italy" figure en effet aussi parmi les **priorités du gouvernement Draghi**, qui a d'ailleurs souligné que le "Made in Italy" ne doit pas se limiter aux secteurs traditionnels de l'exportation italienne, mais devra forcément prendre en compte les secteurs à haute composante technologique, tels que le secteur spatial.

2.2. Perspectives pour la Suisse

2.2.1. Accords commerciaux

En ce qui concerne les entraves techniques au commerce bilatéral, l'histoire récente montre une certaine tendance du législateur italien à considérer la Suisse à l'instar de tout autre pays tiers, ne tenant parfois pas dûment compte du dense réseau d'accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE.

Dans ce contexte, il convient toutefois de mentionner la bonne coopération et l'approche pragmatique constatée pendant les deux dernières années, qui a entre autres permis de conclure un accord³ sur la **simplification des contrôles radiométriques** à l'exportation des produits métalliques, un dossier qui faisait l'objet depuis plusieurs années de discussions entre la Suisse et l'Italie, et qui a un impact positif sur d'importantes chaînes d'approvisionnement.

2.2.2. Accords fiscaux et financiers

Après des années de blocages, une page importante s'est tournée le 23 décembre 2020 à Rome, avec la signature d'un **nouvel accord relatif à l'imposition des travailleurs frontaliers**. Le nouvel accord, qui remplacera celui de 1974 actuellement en vigueur, améliorera sensiblement le dispositif actuel d'imposition des frontaliers. Le nouveau texte a été signé par la Secrétaire d'État aux questions financières internationales, Daniela Stoffel, et par le Vice-ministre italien de l'économie et des finances, Antonio Misiani. Après avoir constaté l'impossibilité de signer le texte dans sa version paraphée en 2015, la Suisse et l'Italie ont repris en 2019 les discussions pour aboutir, aux cours des derniers mois de l'année suivante, à des modifications du précédent projet d'accord qui constituent une solution satisfaisante pour les deux parties. Le nouvel accord doit encore être approuvé par les parlements des deux pays avant de pouvoir entrer en vigueur.

L'accord relatif à l'imposition des travailleurs frontaliers fait partie des éléments-clefs de la **feuille de route** concernant la poursuite du dialogue sur les questions financières et fiscales signée en **février 2015** par les ministres des Finances des deux pays. Les autres principaux éléments de cette feuille de route sont le retrait de la Suisse des listes noires établies par l'Italie et la question de l'accès au marché financier italien pour les opérateurs suisses.

Pour rappel, la Suisse figure maintenant uniquement sur la **liste noire de 1999** concernant les personnes physiques italiennes, qui prévoit entre autres un renversement du fardeau de la preuve en matière de domicile fiscal pour les résidents italiens en Suisse. La Suisse demande son retrait de la liste de 1994, qui détonne par rapport au climat de normalisation des relations fiscales entre les deux pays (cf. échange automatique d'informations) et à l'absence de raisons objectives pour y maintenir le pays. La partie italienne est informée de la position suisse à cet égard et s'est montrée ouverte à apporter les modifications souhaitées.

Concernant l'**accès au marché pour les fournisseurs de services financiers**, la volonté suisse de poursuivre les efforts pour l'amélioration de l'accès au marché italien a été réitérée à maintes reprises. Des discussions incluant toutes les parties concernées sont en cours.

2.2.3. Politiques sectorielles

Transports:

³ Le 18 décembre 2020 la Secrétaire d'État du Département fédéral des affaires étrangères Livia Leu et le Sous-secrétaire d'État Ivan Scalfarotto ont signé un accord sur la simplification du contrôle radiométrique à l'exportation des produits métalliques. Les mesures de radioprotection à la frontière ne seront plus nécessaires lors de l'exportation de produits métalliques depuis la Suisse vers l'Italie.

Les relations bilatérales dans le domaine des transports terrestres sont très institutionnalisées, notamment dans le cadre de la *Convention bilatérale concernant la garantie de la capacité des lignes reliant la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes au réseau ferroviaire italien* (1999). Cinq groupes de travail bilatéraux, coordonnés par un **Comité directeur**, se rencontrent ainsi régulièrement et examinent les questions liées aux infrastructures ferroviaires et routières, ainsi qu'à la gestion du trafic. Parallèlement à la mise en fonction du tunnel de base du Gothard en 2016 et de celui du Monte Ceneri en 2020, la Suisse a contribué aux travaux sur le **corridor Rhin-Alpes** au Sud de l'arc alpin.

Jusqu'en 2020, les semi-remorques d'une hauteur aux angles de 4 m pouvaient en effet déjà être transbordées sur le rail, mais seulement sur l'axe du Lötschberg. Sur l'axe du Gothard, uniquement les deux tunnels de base présentaient un profil permettant le passage de ces camions, ce qui n'était pas le cas pour différents autres tunnels et installations situés sur les lignes d'accès. Le corridor 4 m sur le Gothard a été achevé parallèlement à la conclusion des travaux de la NLFA fin 2020. Afin que le corridor 4 m déploie son efficacité maximale, il fallait que les semi-remorques puissent être acheminées par le rail au-delà des frontières suisses jusqu'aux terminaux situés à l'est et à l'ouest de Milan, ce qui a nécessité des aménagements sur des tronçons en Italie pour la fin 2020. Les travaux sur la partie italienne de la ligne de Luino ont été partiellement financés par la Suisse car ils présentent un grand intérêt pour celle-ci. Les **options de transfert** sur les deux axes de la NLFA sont ainsi sensiblement renforcées.

Dans ce contexte, il convient également de souligner que la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et la Ministre italienne des transports Paola de Micheli ont signé un **accord sur l'aménagement de la ligne ferroviaire entre le Simplon et Novare** en septembre 2020. L'Italie s'y engage à aménager cette ligne d'ici à 2028 de manière à permettre l'acheminement ferroviaire de semi-remorques de 4 m de hauteur aux angles sans restriction jusqu'aux grands terminaux de transbordement de l'Italie du nord. Cela contribuera à renforcer ultérieurement la politique de transfert, raison pour laquelle la Suisse participera par une somme de 148 millions de francs à cet aménagement. Les fonds sont issus du crédit alloué au titre de l'aménagement des lignes d'accès à la NLFA. Le reste des coûts sera pris en charge par l'Italie. A cet égard, le Plan national de relance et résilience mentionne explicitement l'objectif de renforcer les lignes reliant l'Italie à la Suisse sur l'axe Gênes-Alpes.

Pour qui ce qui tient à la **navigation sur le Lac Majeur**, fin mars 2021 un accord a pu être trouvé – après de longues négociations – afin de prolonger pour deux années la collaboration sur le bassin suisse du Lac Majeur. Pour rappel, une convention signée en 1992 par l'Italie et la Suisse règle la navigation sur les deux lacs italo-suisses: elle attribue le service de ligne à une entreprise de navigation suisse pour le lac de Lugano et à une entreprise italienne pour le lac Majeur. Suite à plusieurs développements successifs, la navigation sur le Lac Majeur est à présent assurée par un consortium (*Swiss Italian Navigation Group – Consorzio dei laghi*) réunissant l'entité privée suisse (Società navigazione Lago di Lugano, SNL) et son homologue italienne (Navigazione Lago Maggiore, une unité administrative du Ministère italien des transports). L'objectif de moyen terme est l'amélioration de l'attractivité touristique et la mise en place de bateaux plus écologiques sur le Lac Majeur.

Énergie:

Les relations italo-suisse dans le domaine de l'énergie se sont intensifiées au cours des dernières années, grâce à l'institutionnalisation du "dialogue annuel" chapeautant la coopération bilatérale dans ce domaine.

Les travaux du gazoduc **Trans Adriatic Pipeline (TAP)** – censé acheminer le gaz caspien jusqu'aux Pouilles – ont connu passablement de difficultés, notamment en raison de recours et obstacles d'ordre procédural. Suite aux pressions internationales (américaines en particulier), le gouvernement a néanmoins confirmé l'intérêt stratégique du gazoduc et a octroyé en novembre 2019 les autorisations nécessaires pour l'exécution des travaux en haute mer sur le territoire italien. Le TAP est entré en fonction à la fin de l'année 2020.

3. Commerce extérieur

3.1. Évolution et perspectives générales

Après avoir beaucoup souffert depuis la crise de 2008, le commerce extérieur italien⁴ avait retrouvé la capacité de valoriser ses produits à l'étranger au cours des dernières années, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE. Plusieurs années de croissance des **exportations** italiennes de marchandises et services s'en sont suivies.

Dans ce contexte, il est intéressant d'observer que le commerce extérieur italien, bien qu'il ait subi une contraction liée à la COVID, a eu un comportement différent de celui observé pendant la crise financière de 2008. Contrairement à cette époque, en effet, la part de l'Italie dans le commerce mondial des marchandises est restée pratiquement inchangée, ce qui reflète la **compétitivité accrue des entreprises exportatrices italiennes**. Concrètement, la baisse observée des exportations (biens et services), a été de -14%, en ligne avec celle des autres pays européens, mais aggravée par la baisse des services. Celle-ci s'explique avec le fait que l'Italie a subi un sérieux préjudice du fait de la presque complète disparition de la demande touristique.

Les exportations italiennes (huitième pays exportateur au monde en 2020) ont diminué de -10% à 432 milliards, un recul correspondant **environ à la croissance des 2.5 années précédentes**; les importations ont à leur tour diminué de -13% (à 368 milliards) par rapport à 2019. Le **solde commercial** s'est néanmoins amélioré, passant à +63 milliards (contre +57 milliards en 2019). Sur l'année entière 2020, le commerce extérieur italien a donc résisté, mais n'a logiquement pas retrouvé son niveau d'avant-crise.

En général, la baisse des exportations italiennes touche autant les pays extra-UE: les ventes totales vers ces pays ont diminué de -10%, contre une réduction équivalente pour les pays membres de l'Union européenne. Toujours selon les données officielles italiennes, la contraction des exportations italiennes vers les pays tiers en 2020 est généralisée sur tous les principaux marchés d'exportation, mais avec des baisses en dessous de la moyenne pour la Suisse (-3%), les États-Unis (-7%), la Chine (-1%) et Japon (-8%). Les marchés qui affichent les baisses les plus importantes sont l'Inde (-24%), les pays de l'ASEAN (-16%) et les pays de l'OPEP (-16%).

Au cours des trois premiers mois de 2021, la reprise des exportations de marchandises s'est poursuivie, portée notamment par les ventes sur les marchés de l'UE. Celles vers le reste du monde, en revanche, ont légèrement fléchi par rapport au dernier trimestre 2020, mais ont été caractérisées par une hausse modérée des ventes vers le Royaume-Uni. Ces dernières avaient été affectés en janvier 2021 par l'entrée en vigueur du nouvel accord sur le Brexit.

3.2. Commerce de marchandises

Dans l'ensemble, en 2020, la baisse des exportations italiennes est liée à la diminution des ventes de vêtements (-18%), machines (-13%), véhicules (-12%). En même temps, l'Italie a enregistré une croissance des exportations des médicaments et produits pharmaceutiques (+5%) et des métaux précieux (+22%).

L'UE reste à la fois le premier client et le premier fournisseur de l'Italie, avec le 51% des exportations et le 58% des importations en 2020. En ce qui concerne les exportations, les principaux partenaires commerciaux de l'Italie restent l'Allemagne (13% des exportations totales, 55.7 milliards) la France (10%, 44.7 milliards), les États-Unis (10%, 42.5 milliards), ainsi que **la Suisse** (6%, 25.2 milliards).

Selon les statistiques italiennes, les ventes de produits italiens vers la **Suisse** ont enregistré le troisième plus faible déclin (-3% par rapport à 2019, correspondant à une variation de -759 millions à 25.2 milliards d'euros) – après la **Belgique** (+4%) et la **Chine** (-1%) – parmi les dix destinations des exportations les plus importantes. La **France** (-12%, 2^{ème} destination d'exportation italienne), le **Royaume-Uni** (-11%, 5^{ème} destination) et l'**Espagne** (-17%, 6^{ème} destination) ont enregistré des déclin significatifs.

Il convient également de souligner que la **Chine** – neuvième marché d'exportation pour l'Italie – ne représentait en 2020 que le 3% des exportations italiennes. Pour ce qui tient aux importations, le principal fournisseur de l'Italie est de loin l'Allemagne (16% du total, 60.3 milliards), nouvellement suivie par la Chine (9%, 32.1 milliards), la France (8%, 31.3 milliards) et les Pays-Bas (6%, 21.9 milliards). Toujours selon les statistiques italiennes, la Suisse est huitième fournisseur de l'Italie (3%, 9.5 milliards).

⁴ Sauf indication différente, les chiffres de ce chapitre proviennent de la banque de données de l'Institut national de statistique italien (<https://www.coeweb.istat.it>) et de celle la Banque d'Italie (données sur la balance des paiements et les échanges de services). Pour ce qui tient au commerce bilatéral, nous nous basons prioritairement sur les données suisses; lorsque cela n'est pas le cas, nous l'indiquons explicitement.

En ce qui concerne la **typologie des biens exportés**, en tête du classement pour 2020 figurent les médicaments et produits pharmaceutiques, suivis par les machines industrielles, les appareils de précision, les véhicules et les produits d'habillement. Parmi les produits importés, les véhicules ont la part du lion, suivis par les médicaments et produits pharmaceutiques, les produits chimiques, les métaux précieux et le pétrole brut.

À ce sujet, dans une analyse publiée en mai 2021, la **Banque d'Italie** a souligné qu'environ un tiers des **30 secteurs italiens qui ont gagné des parts de marché** au cours de la **dernière décennie** appartiennent à l'industrie alimentaire et des boissons. Parmi les autres secteurs porteurs figurent également la maroquinerie, l'habillement et les produits pharmaceutiques. Au contraire, les **industries qui ont perdu des parts de marché** appartiennent principalement au macro-secteur des minéraux, des métaux ainsi que les meubles, de nombreux produits chimiques, le caoutchouc-plastique et divers moyens de transport (ex. composants pour les véhicules à moteur, motocyclettes, matériel roulant ferroviaire). Parmi les **raisons qui ont déterminé le succès** des secteurs susmentionnés, la Banque d'Italie mentionne le meilleur positionnement qualitatif de la production italienne par rapport aux pays concurrents, une participation plus intense aux chaînes de valeur mondiales, ainsi qu'une moindre exposition concurrentielle aux pressions de la Chine et de l'Europe centrale et orientale.

Les principales régions exportatrices⁵ se situent au **nord de l'Italie**: en premier lieu la Lombardie (114 milliards en 2020), suivie par l'Émilie-Romagne (61 milliards), la Vénétie (60 milliards), le Piémont (41 milliards) et la Toscane (41 milliards). Ces régions constituent à elles seules le 73% de la puissance commerciale extérieure italienne. Les deux premières régions méridionales dans le classement sont la Campanie – avec 12 milliards en exportation (3% du total) – et les Pouilles (8 milliards, 2% du total).

3.3. Commerce des services

En temps normal, le **commerce international des services** se rapproche d'une valeur équivalente à 12% du PIB italien. Il équivaut ainsi, en termes de valeur, à près d'un quart de celui de marchandises. Comme les exportations et les importations de services sont plus ou moins égales, leur solde dans la balance des paiements n'a pas un poids particulièrement significatif. Il s'agit tout de même d'un domaine économique important pour l'Italie, en particulier dans les secteurs du tourisme, de la finance et des transports.

En 2020, le commerce de services a sensiblement diminué en raison de la pandémie. Selon la Banque d'Italie, le pays a exporté 76 milliards de services en 2020, soit une diminution de -36% par rapport à 2019. Les importations de services ont quant à elles diminué de -30%, à 82 milliards. Les exportations de services ont surtout été affectées par l'effondrement du tourisme, en ligne avec la tendance constatée dans les principaux pays concurrents. Les ventes de services de transport ont également diminué, en raison de la contraction des flux de commerce et de passagers. Les ventes de services aux entreprises (recherche et développement) ont également souffert, même si dans une moindre mesure.

Pour ce qui concerne la **tendance générale**, on soulignera que pendant la période 2010-2019 les voyages (39%) ainsi que les services aux entreprises tels que le consulting et le R&D (23%) constituent les deux composantes principales des exportations italiennes de services⁶.

Le premier destinataire des exportations de services italiens⁷ est l'Allemagne (13.1 milliards en 2019) suivie par les États-Unis (9.9 milliards), la France (9.7 milliards), le Royaume-Uni (8.8 milliards) et la **Suisse** (8.4 milliards). L'Allemagne est le premier fournisseur de services d'Italie (9.9 milliards), suivie par la France (9.3 milliards), l'Irlande (8.4 milliards), le Royaume-Uni (8.3 milliards), les États-Unis (7.7 milliards), le Luxembourg (7.6 milliards), et la **Suisse** (5.6 milliards).

Selon une étude de la Banque d'Italie, qui a effectué une analyse approfondie⁸ du commerce des services de l'Italie pendant la période 1999-2018, force est de constater que le commerce des services a eu un impact sur le PIB et un taux de croissance **systématiquement inférieur** à ceux enregistrés par les principaux pays européens. Cette situation semble être largement liée à la faible compétitivité dudit secteur, d'une part en raison de l'**inefficacité des politiques sectorielles** et d'autre part aux **caractéristiques du système de production national**, telles que la faible présence des moyennes et grandes entreprises ainsi que le faible niveau d'internationalisation des PME, notamment en raison des coûts et des risques liés à un processus d'expansion à l'étranger.

⁵ Données de l'Osservatorio Economico - Ministero degli affari esteri.

⁶ Eurostat – BoP. *International trade in services [bop_its6_det]*, avril 2021.

⁷ Eurostat – BoP. *Total services, detailed geographical breakdown by EU Member States [bop_its6_tot]*, avril 2021.

⁸ Banca d'Italia, "Gli scambi internazionali di servizi dell'Italia: una storia di mancata crescita?", octobre 2019.

3.4. Commerce bilatéral

3.4.1. Commerce bilatéral de marchandises

En 2020, l'Italie est le **quatrième partenaire** commercial de la Suisse après l'Allemagne, les États-Unis et la Chine, ce qui équivaut à 7% du total du commerce extérieur (-6% en valeurs absolues par rapport à 2019). Si l'on tient compte du commerce d'or et d'autres métaux précieux, pierres précieuses, objets d'art et antiquités, l'Italie est le 3^{ème} partenaire (après l'Allemagne et les États-Unis).

En ce qui concerne les **exportations**, selon les statistiques de l'Administration fédérale des douanes l'Italie a constitué en 2020 le quatrième client de la Suisse (12.9 milliards CHF, 6% du total), ce qui correspond à une diminution de -8% par rapport à l'année précédente. Pour ce qui tient aux **importations**, en 2020 l'Italie a été le deuxième fournisseur de la Confédération (16.8 milliards, 9% du total) après l'Allemagne, ce qui correspond à une diminution de -10% par rapport à 2019. Le **solde commercial** négatif de la Suisse vis-à-vis de l'Italie est désormais une constante et les années 2018, 2019 et 2020 ne font pas exception.

Pour ce qui tient à la **typologie des marchandises** au centre de l'échange commercial entre les deux pays, le principal poste d'exportation de la Suisse vers l'Italie est celui des produits chimiques et pharmaceutiques, suivis par les instruments de précision et les montres, les machines, les produits du secteur énergétique ainsi que les métaux non précieux. Dans l'autre sens, les principaux achats suisses sont les produits chimiques et pharmaceutiques, les machines, les produits agricoles, les métaux non précieux, les textiles et l'habillement.

À noter que les **statistiques italiennes**⁹ pour 2020 laissent apparaître des montants assez différents, avec des exportations italiennes vers la Suisse à hauteur de 25.2 milliards d'euros et des importations équivalentes à 9.5 milliards d'euros. Le déficit commercial suisse envers l'Italie en 2020 s'élèverait donc à 15.7 milliards d'euros.

3.4.2. Commerce bilatéral de services

Selon les plus récentes statistiques Eurostat basées sur la balance des paiements, le commerce bilatéral des services en 2019 a produit un **excédent commercial pour l'Italie** équivalent à 2.8 milliards d'euros, en légère diminution par rapport à l'année précédente (3 milliards). L'Italie a exporté pour 8.4 milliards de prestations de services vers la Suisse. La Suisse a pour sa part vendu pour 5.6 milliards de services à l'Italie. Il est à relever que ces échanges se font pour plus de deux tiers avec le Nord de l'Italie. Pour la **Lombardie**¹⁰, la Suisse est le premier marché pour les services aux entreprises, pour près de 2.2 milliards en 2019. Le montant des exportations de services (informatique et communications, services financiers et d'assurance, recherche et développement, etc.) de la Lombardie vers la Suisse est même plus élevé (de 0.2 milliards) que celui de cette région vers le Royaume-Uni, le pays suivant de ce classement.

Dans ces échanges, l'importance du **secteur financier** est certes à relever, mais – dans le commerce bilatéral de services entre la Suisse et l'Italie – environ un quart du montant annuel total est lié aux **voyages**¹¹: en se rendant en Italie (voyages d'affaires exclus), les Suisses importent de facto 2.4 milliards d'euros de services. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique¹², à cause de la pandémie les touristes italiens ont totalisé environ 447'000 nuitées dans des structures hôtelières suisses en 2020, ce qui équivaut à une diminution de moitié par rapport à 2019 (888'000 nuitées). Une légère diminution avait déjà été enregistrée au cours des cinq années précédentes, mais la baisse moyenne n'était que d'environ -2.5% par année.

3.4.3. Relations transfrontalières et marché du travail

L'importance des relations transfrontalières entre la Suisse et l'Italie est considérable et affecte la globalité des relations économiques bilatérales. La proportion du commerce extérieur avec les régions frontalières italiennes (Lombardie, Piémont, Trentin-Haut-Adige et Vallée d'Aoste) sur le commerce total

⁹ Ces chiffres proviennent de l'*Osservatorio Economico* du Ministère des affaires étrangères.

¹⁰ <https://www.bancaditalia.it/pubblicazioni/economie-regionali/2020/2020-0003/2003-lombardia.pdf> (p. 83, tableau a2.14).

¹¹ Eurostat – BoP. *International trade in services [bop_its6_det]*, avril 2021.

¹² OFS: *Hôtels et établissements de cure: arrivées et nuitées en Suisse selon la provenance des hôtes (résultats cumulés)*, avril 2021.

avec l'Italie est restée à peu près stable pendant ces dernières années. Aussi en 2020, cette typologie de commerce représente encore **environ 40% de nos échanges bilatéraux** avec l'Italie.

La **Lombardie** est de loin la région la plus importante (30% du volume des échanges IT-CH) et s'affirme comme l'un des moteurs économiques européens (23% du PIB italien selon la moyenne des années 2017-2019). En 2020, les exportations de cette région vers la Suisse (7 milliards d'euros) étaient de 63% supérieures à celles en direction de la Chine¹³.

Du point de vue de l'Italie, les exportations italiennes depuis ces régions de frontière vers la Suisse (9 milliards d'euros) sont presque équivalentes aux exportations de l'Italie entière vers des pays comme les **Pays-Bas** et l'**Autriche**.

Du côté suisse, c'est le **Tessin** qui affiche l'interdépendance commerciale la plus élevée avec l'Italie. Selon les données de l'Administration fédérale des Douanes (2020), 23% du commerce extérieur de la Suisse avec l'Italie se fait avec le Tessin, 24% des importations suisses en provenance d'Italie sont destinées au Tessin et 18% des exportations suisses vers l'Italie proviennent du Tessin.

Compte tenu de l'importance des **relations transfrontalières** italo-suisse, un dialogue dédié aux questions transfrontalières se tient chaque année, auquel participent des représentants des deux capitales et des régions frontalières. En ce qui concerne les relations du Canton du Tessin avec la Lombardie et le Piémont, l'organisation transfrontalière **Regio Insubrica**, créée en 1995, joue aussi un rôle de premier plan. Toujours dans ce contexte, il convient de mentionner le programme de coopération transfrontalière **Interreg**, doté d'un budget d'environ 160 millions d'euros – de provenance principalement européenne – pour la réalisation de projets d'intérêt commun.

Le **marché du travail** est l'un des domaines les plus importants et délicats des relations transfrontalières. À la fin de l'année 2020, l'Office fédéral de statistique recensait 69'953 **travailleurs frontaliers** provenant d'Italie dans le seul Canton du Tessin (+0,8% par rapport au quatrième trimestre 2019), devenu de facto depuis longtemps l'un des plus importants employeurs de la Lombardie. À titre d'exemple, dans un classement purement théorique, le Tessin résulte être le deuxième employeur de la Région, après le groupe Luxottica (82'000 employés en 2018). La forte croissance de cette force de travail depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre circulation des personnes (doublement du nombre des frontaliers depuis 2003) a provoqué d'importantes conséquences sur le marché du travail tessinois: un accroissement de main-d'œuvre qualifiée disponible ainsi qu'une pression sur les salaires¹⁴.

Dans le **contexte exceptionnel lié à pandémie**, il convient de souligner que la coopération fructueuse entre les deux États a permis de continuer à garantir la libre circulation des travailleurs frontaliers, en particulier des 4'000 professionnels actifs au Tessin dans le secteur de la santé. En même temps, les travailleurs frontaliers actifs en Suisse dans les secteurs où l'activité n'a pas été suspendue ont pu continuer à compter sur une source de revenu précieuse pendant les mois les plus dramatiques du confinement. On rappellera ici qu'en juin 2020 la Suisse et l'Italie ont conclu un **accord amiable** qui règle l'imposition des frontaliers ayant effectué du télétravail à la suite des mesures prises dans le contexte de lutte contre la COVID-19. Concrètement l'accord permet de considérer – à titre exceptionnel pendant la durée de la pandémie – que les jours travaillés à domicile dans l'État de résidence sont considérés comme des jours travaillés dans l'État dans lequel la personne aurait exercé son emploi en temps normal.

Sur un plan plus général, la **réciprocité** entre la Suisse et l'Italie en matière de libre circulation des travailleurs est un sujet de préoccupation des régions frontalières suisses. À ce sujet, le Conseil fédéral a adopté en juin 2021 le rapport "Conditions d'accès au marché entre la Suisse et les pays limitrophes dans une perspective de réciprocité", en exécution du postulat 17.3137 Chiesa (2019). Le rapport s'est notamment focalisé sur les **conditions d'accès entre la Suisse et l'Italie**. Le rapport aboutit à la conclusion générale qu'il n'y a pas de discriminations systématiques envers les prestataires de services de courte durée et les participants à des appels d'offres suisses dans les marchés couverts par des accords internationaux. En revanche, compte tenu de la plus grande complexité du cadre législatif de l'Italie comparé aux autres pays limitrophes et à la Suisse, les opérateurs suisses sont confrontés avec ce pays à une plus grande lourdeur administrative.

4. Investissements directs

¹³ Données Istat sur le commerce des territoires italiens, 2019, <https://www.coeweb.istat.it/>

¹⁴ Cf. les [publications du SECO](#) à propos de ce sujet:

4.1. Évolution et perspectives générales

Par rapport à ses voisins européens, l'Italie n'attire que **peu d'investissements directs étrangers** (IDE). La Péninsule occupe en effet l'avant-dernière place au niveau européen devant la Grèce: les IDE en Italie représentaient en 2019 un montant correspondant à 22% du PIB¹⁵. À titre de comparaison, en France cet indicateur s'élève à 32% du PIB. De plus, les flux d'IDE en Italie sont particulièrement volatiles. Ils sont tantôt attirés, tantôt détournés par les aléas des crises subies par l'économie italienne. Ils avaient fortement baissé déjà en 2008 suite la crise économique mondiale. Entre 2014 et 2017, la valeur des flux d'IDE est restée positive et a augmenté pour atteindre presque 425 milliards de dollars/an en 2017.

La faible capacité de l'économie italienne à attirer les investissements est connue. De manière générale, les **principaux repoussoirs** pointés du doigt sont la lourdeur administrative, l'incertitude juridique, des forts coûts énergétiques, un niveau de fiscalité élevé et la perception d'une corruption répandue.

Afin de relancer l'économie italienne et donner de l'oxygène aux finances publiques, les gouvernements italiens – notamment pendant les 5 dernières années – ont lancé des **programmes de privatisations** susceptibles de donner une certaine impulsion aux investissements étrangers. Une réforme encore en voie de réalisation concerne la privatisation (partielle) des entreprises à participation publique telles que *Eni*, *STMicroelectronics*, et les entreprises *Ferrovie dello Stato*, *Sace*, *Fincantieri*, *Cdp Reti*. Dans la mise à jour du Document de programmation économique et financière (DEF) d'octobre 2020, la privatisation est indiquée comme étant un instrument de consolidation des finances publiques. Le DEF augmente notamment la prévision de recettes de privatisation de 0.3% du PIB à 1%. Un objectif ambitieux: les estimations des années précédentes indiquaient des recettes équivalentes au maximum à 0.5% du PIB (~ 5 milliards).

Le **stock d'investissements** directs étrangers en Italie s'élevait à 396 milliards d'euros fin 2019¹⁶. En ce qui concerne la provenance de ces investissements, les principaux pays investisseurs en Italie sont le Luxembourg (78 milliards), la France (71 milliards), les Pays-Bas (68 milliards), le Royaume-Uni (55 milliards), l'Allemagne (36 milliards) ainsi que la Suisse (23 milliards, selon les statistiques italiennes).

Les stocks des **investissements italiens à l'étranger** se situaient à 494 milliards d'euros fin 2019 (+2% par rapport à l'année précédente), avec une préférence géographique orientée vers l'Union Européenne (264 milliards, 54% du total, sans Royaume-Uni). Les principaux pays destinataires des capitaux italiens étaient en effet les Pays-Bas (45 milliards, 9% du total), l'Espagne (41 milliards, 8%), les États-Unis (39 milliards, 8%) et l'Allemagne (37 milliards, 7%).

4.2. Investissements bilatéraux

Malgré la faiblesse de la croissance économique, l'Italie **demeure un partenaire intéressant pour les investisseurs suisses**. Les secteurs attirant le plus d'investissements helvétiques sont l'industrie manufacturière, l'industrie pharmaceutique, le commerce de gros, le secteur de l'énergie, la logistique et le transport, ainsi que la finance et les assurances. Les groupes **pharmaceutiques** Novartis et Roche ont notamment renforcé leurs investissements dans un secteur stratégique sur lequel l'Italie mise beaucoup. C'est la reconnaissance de l'importance du **seul secteur manufacturier qui n'a pas ressenti la crise** (croissance de plus de +10% de production industrielle depuis 2009), qui attire encore les investissements étrangers et qui garantit des emplois bien rémunérés. L'Italie est devenue en 2018 le premier pays producteur pharmaceutique de l'Union européenne, dépassant l'Allemagne. Environ la moitié du secteur en Italie est contrôlé par des entreprises à capitaux étrangers.

Depuis la libéralisation du secteur **énergétique** en Italie en 2000, les opérateurs suisses, notamment ABB, Axpo, Alpiq, BKW et REpower, ont investi massivement dans ce secteur. Le **marché italien** est devenu une des **premières sources de chiffre d'affaires** pour certaines de ces entreprises. Le gazoduc Trans Adriatic Pipeline (TAP), entré en fonction en 2020 et qui assure le transport du gaz du Caucase vers l'Italie et de là, vers la Suisse, à travers Transitgas, voit aussi une participation suisse. Enfin, Swisspower Renewables AG a récemment racheté plusieurs centrales de production d'énergie renouvelable en Italie. Dans le secteur des **transports** des marchandises on retrouve des entreprises suisses tels que SBB Cargo, Hupac ou encore Bertschi. Dans le transport aérien, SWISS offre des vols directs vers douze destinations italiennes.

¹⁵ OECD: FDI Stocks, inward, % of GDP: <https://data.oecd.org/fdi/fdi-stocks.htm>, avril 2021.

¹⁶ Cf. Annexe 5. Le chiffre est issu d'une nouvelle méthodologie de calcul du FMI (*immediate counterpart country*) et résulte être difficilement comparables avec les données pré-2014.

Swisscom est propriétaire à hauteur de 100% du capital de Fastweb (entreprise leader en Italie dans l'accès internet). SwissPost International poursuit une stratégie d'expansion en Italie selon le modèle du franchising. Plusieurs **instituts bancaires** suisses sont présents avec des activités "on-shore". UBS et Credit Suisse disposent de filiales à part entière sur le territoire italien. Julius Bär est active en Italie au travers de sa société d'investissements Kairos. Le secteur des **assurances** est également bien représenté avec Swiss Re, Zürich, Helvetia et Swiss Life.

Il convient de souligner que Atlantia Group, la société holding de la famille Benetton, a vendu fin 2020 au *private equity* suisse **Partners Group** le 49% de Telepass, leader italien des fournisseurs de systèmes électroniques de péages routiers. L'opération – d'une valeur de **1.1 milliards d'euros** – constitue l'une des plus importantes acquisitions effectuées par un acteur suisse en Italie. De par son importance stratégique, l'opération a dû être soumise au gouvernement italien, qui l'a approuvée.

Selon une étude de la Banca Dati Reprint (Politecnico di Milano) publiée en 2017, les entreprises contrôlées par la Suisse en Italie emploient environ 65'000 personnes. L'Istat quant à lui compte environ 1'400 sociétés contrôlées depuis la Suisse en Italie. Selon d'autres sources (Orbis Corporate Database), le nombre d'employés actifs dans le Péninsule pour des entreprises suisses (environ 3'700 recensées fin 2019) serait bien plus important (118'000).

Selon les statistiques de la Banque nationale suisse (BNS)¹⁷, **les stocks d'IDE suisses en Italie** à fin 2019 s'élevaient à 21.1 milliards de francs et **les stocks d'IDE italiens en Suisse** à 3.7 milliards de francs. D'après les données de la Banque d'Italie, la Suisse compte pour environ 6% (c.à.d. 22.5 milliards d'euros) des IDE en Italie et 22% (c.à.d. 11 milliards d'euros) des investissements italiens à l'étranger.

5. Promotion commerciale et économique

5.1. Instruments de la promotion économique extérieure

Depuis 2012, les activités de promotion de la place économique et des exportations suisses vers l'Italie sont assurées par le **Swiss Business Hub Italia**, qui a ses bureaux auprès du Consulat général à Milan. Le Swiss Business Hub Italia constitue un interlocuteur de premier ordre des PME suisses intéressées au marché italien, ainsi qu'une porte d'accès pour des investisseurs italiens intéressés par la Suisse.

La **Chambre de commerce suisse en Italie** (renommée *Swiss Chamber* en 2016) joue à son tour un rôle important dans la promotion et la défense des intérêts des principales entreprises suisses présentes en Italie. Elle est intégrée dans le système italien des chambres de commerce et est officiellement reconnue par le Ministère du Développement économique. Sa mission est de favoriser le développement des relations commerciales, industrielles et économiques entre les deux pays. Elle fait partie des chambres de commerce étrangères les plus actives en Italie. En mai 2019, elle a célébré **100 ans d'activités**.

L'**Ambassade** organise tout au long de l'année des événements en lien avec la politique économique suisse en Italie. En 2018, 2019 et 2020, par exemple, cela a été le cas pour la thématique du fintech ("**Swiss Fintech Day**"), en coopération étroite avec le Swiss Business Hub. Le Swiss Fintech Day vise notamment à véhiculer l'image innovante de notre place financière et technologique, tout en facilitant les contacts entre les acteurs institutionnels et privés suisses et italiens. De plus, en 2020, l'Ambassade et le Swiss Business Hub ont mandaté l'École Polytechnique de Milan avec une étude relative aux éléments de convergence entre l'écosystème Fintech et Insurtech italien et suisse, avec une attention particulière à la dimension de la durabilité. Les principaux résultats de l'étude ont été présentés dans le cadre de la dernière édition du Swiss Fintech Day.

Il convient également de mentionner les nombreux événements du cycle "**La Svizzera delle idee**", une initiative lancée en 2018 pour renforcer la perception de la Suisse en Italie en tant que pays innovant, compétitif et solidaire. Dans ce cadre, l'Ambassade réunit plusieurs fois par an des personnalités éminentes du secteur privé, du monde universitaire et de la politique afin d'échanger sur des sujets d'actualité (par ex. en 2021: santé et innovation, *best practices* en matière d'égalité de genre).

¹⁷ <https://data.snb.ch/>. Il s'agit d'une donnée différente de celle provenant de la Banque d'Italie (EUR 235 Mio.), cf. annexe 5.

5.2. Intérêt pour la Suisse comme destination touristique et lieu d'étude

L'organisation faitière **Suisse Tourisme** est présente en Italie avec un bureau à Milan et une antenne à Rome. Malgré la situation économique difficile en Italie et la force du franc suisse, l'Italie constitue un pays prioritaire pour la promotion touristique suisse. En faisant abstraction de l'année 2020, trop lourdement influencée par la pandémie, l'Italie est en moyenne le 6^{ème} marché pour le tourisme suisse (après Allemagne, USA, GB, France et Chine). L'importance économique des échanges dans ce secteur est illustrée au §3.4.2 (Commerce bilatéral de services).

Dans le secteur de l'**éducation**, la Suisse jouit d'une excellente réputation dans la Péninsule. De nombreux étudiants italiens ou chercheurs s'inscrivent auprès des universités et écoles polytechniques fédérales suisses et un nombre élevé d'étudiants et chercheurs postule pour obtenir une bourse d'étude. À titre d'exemple, on mentionnera ici **Alessandro Figalli**, professeur auprès de l'École Polytechnique fédérale de Zurich et lauréat de la médaille Fields (équivalent au Prix Nobel des mathématiques) en 2018. *Swiss Learning* et les écoles privées suisses accordent donc une attention particulière au marché italien.

5.3. Intérêt pour la Suisse comme lieu d'investissement

Pour **Switzerland Global Enterprise**, l'Italie est un pays prioritaire dans le contexte de la promotion des investissements en Suisse. De nombreuses entreprises italiennes s'intéressent à la Suisse comme lieu d'implantation à cause de la stabilité et de la compétitivité de son économie et des conditions-cadres favorables comme une fiscalité attractive. Ces facteurs, ainsi que la proximité géographique et culturelle entre le Canton du Tessin et le nord de l'Italie, ont favorisé l'implantation de nombreuses entreprises italiennes dans ce canton, en particulier dans le secteur de la mode et – plus récemment – dans le secteur de l'informatique et de l'intelligence artificielle. Un aspect important dans la promotion de la place économique suisse est la possibilité d'utiliser la Confédération comme plate-forme pour s'internationaliser vers les marchés mondiaux. Parmi les avantages figure aussi le dense réseau d'accords commerciaux avec les pays hors UE (Chine, Japon, Canada) et la présence de *clusters* sectoriels de renommée mondiale dans des secteurs très innovants.

5.4. Intérêt pour la place financière suisse

Si l'image de la Suisse en Italie est généralement bonne ou même très bonne, celle de sa place financière est quant à elle plus nuancée. La perception dominante dans les médias est en effet celle d'une place financière certes forte et stable, pouvant toutefois favoriser encore l'évasion fiscale. Malgré les développements des dernières années et la normalisation qui s'en est suivie, des facteurs ponctuels (par ex. chronique judiciaire italienne, turbulences politiques, Brexit, insécurité sur l'avenir de l'euro, modifications fiscales internes) peuvent engendrer quelques allusions aux anciens clichés.

Cela dit, ses qualités reconnues (solidité, stabilité, compétences et savoir-faire) font en sorte que la place financière suisse demeure compétitive pour les capitaux italiens. Sur le plan de l'image, le rapport 2020¹⁸ de Présence suisse souligne en outre que "*Les médias étrangers ont diffusé des commentaires très positifs sur le rôle et l'efficacité de la place financière suisse et de ses acteurs dans la gestion de la pandémie de COVID-19*". Cela est sans doute vrai pour l'Italie, où la rapidité de la mise en œuvre des crédits-COVID dans la Confédération a été souvent louée, notamment en comparaison aux difficultés constatées en Italie.

L'incertitude politique en Italie en 2018 avait provoqué un afflux de nouveaux capitaux depuis la Péninsule dans les banques suisses. Une tendance qui semble continuer – voire s'accroître – en raison des incertitudes liées aux **éventuelles conséquences fiscales de la pandémie** sur les fortunes privées.

ANNEXE 1

Structure de l'économie

¹⁸ PRS, *La Suisse vue de l'étranger en 2020*

	2019	2020
Secteur primaire	2.1%	2.2%
Secteur manufacturier et construction	23.8%	23.8%
Services	74.0%	74.0%
- dont services publiques	16.4%	17.6%
Secteur primaire	3.8%	3.9%
Secteur manufacturier	26.1%	25.9%
Services	70.1%	70.2%
- dont services publiques**	14.2%	14.1%

Source: Istat, <http://dati.istat.it/> (extraction avril 2021), sauf:

*) ILOSTAT, *Employment distribution by economic activity - ILO modelled estimates, novembre 2020.*

***) ILOSTAT, *Public employment by sectors and sub-sectors of national accounts, avril 2021.*

ANNEXE 2

Principales données économiques

	2017	2018	2019	2020
PIB (EUR milliards – prix courants)	1'737	1'772	1'791	1'652
PIB/habitant (EUR)	28'662	29'290	29'671	27'415*
Croissance (% du PIB)	1.7	0.9	0.3	-8.9
Inflation (%)	1.3	1.2	0.6	-0.1
Chômage (%)	11.3	10.6	9.9	9.1*
Solde budgétaire (% du PIB)	-2.4	-2.2	-1.6	-9.5
Solde des transactions courantes (% du PIB)	2.6	2.5	3.0	3.6
Dette publique (% du PIB)	134.1	134.4	134.6	155.6
Service de la dette (% du PIB)**	4.0	3.8	3.7	3.6

*) *prévisions*

Source: IMF, World Economic Outlook Database, avril 2020, sauf:

**) *Ministero dell'Economia e delle Finanze, Documenti Economia e Finanza 2020*

ANNEXE 3

Partenaires commerciaux de l'Italie

Exporte 2020						Importe 2020					
Rang	Bestimmungsland	Mrd. €	Anteil in %	Veränderung gegenüber dem Vorjahr (%)	Rang +/- zu Vorjahr	Rang	Herkunftsland	Mrd. €	Anteil in %	Ver. (%)	Rang +/- zu Vorjahr
1	Deutschland	55.685	12.8	-4.8	0	1	Deutschland	60.317	16.3	-12.0	0
2	Frankreich	44.660	10.3	-11.7	0	2	China	32.144	8.7	+1.5	+1
3	USA	42.468	9.8	-6.7	0	3	Frankreich	31.316	8.5	-10.1	-1
4	Schweiz	25.231	5.8	-2.9	0	4	Niederlande	21.926	5.9	-1.4	+1
5	UK	22.420	5.2	-11.1	0	5	Spanien	19.596	5.3	-14.8	-1
6	Spanien	20.429	4.7	-16.7	0	6	Belgien	18.162	4.9	-8.2	0
7	Belgien	14.874	3.4	+4.3	0	7	USA	14.785	4.0	-13.1	0
8	Polen	12.985	3.0	-4.1	0	8	Schweiz	9.519	2.6	-12.9	+1
9	China	12.887	3.0	-0.6	0	9	Russland	9.329	2.5	-34.9	-1
10	Niederlande	11.256	2.6	-6.2	0	10	Polen	9.275	2.5	-12.9	0
11	Österreich	9.188	2.1	-12.2	0	11	Österreich	8.460	2.3	-16.9	+1
12	Türkei	7.727	1.8	-7.4	0	12	UK	8.417	2.3	-19.0	-1
	Europa (EU 28)	244.083	56.3	-9.8			Europa (EU 28)	223.660	60.5	-11.3	
	Total	433.559	100.0	-9.7			Total	369.969	100.0	-12.8	

Source: Osservatorio Economico du Ministère des affaires étrangères sur données Istat

N.B : ces statistiques italiennes montrent des chiffres très différentes de celles suisses en ce qui concerne le commerce bilatéral. Pour les statistiques de l'Administration fédérale des Douanes se référer à l'Annexe 4 ou au §3.4.

ANNEXE 4

Échanges commerciaux bilatéraux

Évolution des échanges commerciaux :

	Export CH (CHF Mio.)	Variation (%)	Import CH (CHF Mio.)	Variation (%)	Solde CH (CHF Mio.)	Volume (CHF Mio.)
2009	15'808	-15.8	18'074	-16.6	-2'266	33'883
2010	15'981	1.1	18'699	3.5	-2'718	34'679
2011	16'290	1.9	19'198	2.7	-2'909	35'488
2012*	16'784	*)	25'970	*)	-9'186	42'754
2013	16'831	0.3	23'061	-11.2	-6'230	39'892
2014	16'160	-4.0	20'710	-10.2	-4'550	36'870
2015	14'936	-7.6	18'764	-9.4	-3'828	33'700
2016	14'390	-3.7	19'469	3.8	-5'080	33'859
(Total 1)**	(12'504)	(-2.4)	(16'795)	(4.4)	(- 4'291)	(29'299)
2017	15'849	10.1	19'819	1.8	-3'970	35'669
(Total 1)**	(13'762)	(10.1)	(18'006)	(7.2)	(-4'244)	(31'768)
2018	16'472	3.9	20'806	5.0	-4'334	37'278
(Total 1)**	(14'363)	(4.4)	(18'767)	(4.2)	(-4'404)	(33'130)
2019	16'063	-2.5	22'235	6.9	-6'172	38'298
(Total 1)**	(14'069)	(-2.0)	(18'748)	(-0.1)	(-4'679)	(32'817)
2020	14'598	-9.1	22'200	-0.2	-7'603	36'798
(Total 1)**	(12'981)	(-7.7)	(16'799)	(-10.4)	(-3'818)	(29'780)

Source : Administration fédérale des douanes, avril 2021

*) Avec effet au 01.01.2012, l'AFD a procédé à des changements méthodologiques de calcul des importations et exportations. Dès lors, les comparaisons entre 2012 et les années précédentes ne sont plus possibles.

**) Total "conjoncture" (total 1): sans or en barres et autres métaux précieux, monnaies, pierres précieuses et gemmes, ni objets d'art et antiquités

Répartition des produits

Exportations 2020

Catégorie	Poids (%total exportations)
Produits des industries chimiques et pharmaceutiques	47%
Instruments de précision, horlogerie et bijouterie	10%
Machines, appareils, électronique	8%
Produits énergétiques	6%

Importations 2020

Catégorie	Poids (%total exportations)
Produits des industries chimiques et pharmaceutiques	21%
Machines, appareils, électronique	10%
Instruments de précision, horlogerie et bijouterie	10%
Textiles, habillement, chaussures	7%

ANNEXE 5

Italie – Principaux pays investisseurs

Investissements directs, stock (EUR milliards.)		
Pays	2019	Part en 2019 (%)
Luxembourg	78	20
France	71	18
Pays-Bas	68	17
Royaume-Uni	55	14
Allemagne	36	9
Suisse	23	6
Espagne	11	3
Belgique	11	3
États-Unis	10	2
Autriche	5	1
Total	396	

Source : Banque d'Italie, investissements directs étrangers par pays (méthodologie du « extended directional principle »¹⁹), décembre 2020:
<http://www.bancaditalia.it/statistiche/tematiche/rapporti-estero/investimenti-diretti/index.html>

¹⁹ Notes de la Banque d'Italie: Direct investment statistics by counterpart country are presented according to the immediate counterpart country (i.e. the immediate source or recipient of funding). In accordance with international standards, the extended directional principle is applied to direct investment statistics by counterpart country. The extended directional principle differs from the asset/liability principle used for aggregate direct investment statistics included in balance of payments and international investment position accounts. The difference between the two principles depends on the treatment of reverse investment (i.e. when an affiliate invests in its parent). Under the extended directional presentation, reverse investment is subtracted to derive the amount of total outward investment of the reporting country: if a resident parent borrows money from one of its foreign affiliates, this is subtracted in calculating the reporting country's outward investment because it reduces the amount of money that that country's parents have invested in their foreign affiliates. Under the asset/liability presentation, reverse investment is instead recorded as a liability of the reporting country.